*Note d’intention*

***Date limite de dépôt : 3 avril 2023***

**Structure porteuse du projet**

**IDENTITE DE LA STRUCTURE**

Nom :

Adresse :

Téléphone : Site internet:

**PRESENTATION DE LA STRUCTURE**

Raison d’être / Principales activités :

Statut (Association loi 1901, Fondation, autre) :
Date de création :

Budget annuel 2022 :
Nombre de collaborateurs :

Nombre de bénévoles :

Nombre d’adhérents :

**CONTACT POUR CET APPEL A PROJETS**

Nom – Prénom : Fonction :

Téléphone: E-mail :

**Le projet**

Titre du projet :

Lieu de réalisation :

Présentation du projet :

Objectifs du projet et résultats attendus :

Publics bénéficiaires (profil, nombre et implication dans le projet) :

Principales actions prévues :

Modalités de suivi et d’évaluation de l’impact environnemental envisagées :

Etat du projet (démarrage de l’action, développement, essaimage) :

Partenaires engagés dans le projet :

Durée du projet et calendrier prévisionnel :

**SUPPORT TECHNIQUE ET FINANCIER SOLLICITE AUPRES DE LA FONDATION ARTELIA**

Compétences sollicitées :

Coût total du projet :

Co-financeurs du projet :

Montant et destination de la subvention sollicitée :

**RAPPEL DES CRITERES D’ELIGIBILITE :**

* Le projet doit avoir pour objectif d’agir en faveur d’une transition énergétique solidaire en luttant contre la précarité énergétique par l’amélioration de l’efficacité énergétique et/ou en favorisant l’accès aux énergies renouvelables et durables aux populations vulnérables.
* La structure qui porte ou qui parraine le projet doit être européenne.
* La structure qui porte le projet doit poursuivre un but non-lucratif.
* La structure qui porte le projet doit avoir au moins un an d’ancienneté.
* Le démarrage du projet doit intervenir dans l’année qui suit sa sélection.

La note d’intention doit être complétée et envoyée par mail à : fondation@arteliagroup.com

Nous vous invitons à la compléter le plus précisément possible et nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions.